

DE «L'ECHO DES TRAVAILLEURS» ...

A «LA TRIBUNE DES MUNICIPALUX»

Septembre 1909 : parution du premier numéro de «L'Echo des travailleurs municipaux» sous la direction de **Pierre Flochon**, secrétaire général de l'union syndicale des employés municipaux des abattoirs et marchés aux bestiaux de la ville de Lyon

Tous les membres des syndicats appartenant à l'Union des syndicats des services municipaux de Lyon sont destinataires de ce journal syndical *L'Echo des travailleurs des municipaux*. Il n'existe encore à cette époque qu'une seule confédération syndicale, la confédération générale du travail (C.G.T.), fondée en 1895. C'est alors l'écrit, véhiculé par les journaux qui constitue le principal vecteur d'information et de mobilisation. C'est aussi un outil d'émancipation.

C'est en octobre 1901, que les différents syndicats du personnel municipal de Lyon fondés par corporations (ou grands services techniques) décident d'unir leurs forces et de sortir un journal avec pour titre *L'Echo des travailleurs municipaux*. Il s'écoulera 8 ans avant que le projet ne voit le jour.

L'union des syndicats des services municipaux de Lyon regroupait en 1901 plusieurs syndicats fondés antérieurement :

Paveurs, dresseurs et piqueurs de grès, fondé en 1889

Cantonniers et similaires, fondé en 1900

Egoutiers et similaires, fondé en 1901,

Jardiniers municipaux, fondé en 1901

Viennent ensuite rejoindre l'Union au fur et à mesure des créations :

Employés et ouvriers du service municipal des eaux, fondé en 1902

Employés municipaux des inhumations et transports, fondé en 1904

Union des employés du service municipal des inhumations (porteurs), fondée en 1907

Union syndicale des employés municipaux des abattoirs et marché aux bestiaux, fondée en 1908

Concierges des bâtiments municipaux, fondé en 1909

En ce début du XXe siècle, il n'y avait pas de statut de la fonction publique. Dans les villes, c'était le maire qui, suite à la loi municipale de 1884, élaborait le règlement concernant les recrutements, avancements, congés, traitements..., soumis au vote du conseil municipal. Le nouveau maire Edouard Herriot, un an après sa prise de fonction, prend un arrêté constituant le règlement général du personnel des services municipaux en décembre 1906. Il sera modifié régulièrement, dès 1913.

1910 : les organisations décident de fusionner et forment le Syndicat général des travailleurs municipaux le 15 mars, conformément aux décisions du congrès d'Amiens de septembre 1909. Cette création entraîne la disparition de tous les syndicats par corporations qui deviennent des sections. Les statuts paraissent dans le n° du 1^{er} avril 1910 de l'Echo.

Le syndicat général compte environ 700 adhérents.

Pierre Jublain du syndicat des jardiniers remplace Flochon à la direction du journal qui devient l'organe du syndicat général après avoir été celui de l'Union.

La Guerre 14/18

Le Journal continue à paraître pendant toute la durée de la guerre. Durant toute cette période dramatique la Une est consacrée à la liste des employés municipaux de la Ville de Lyon tués ou blessés au combat.

Cette guerre qui modifie les rapports sociaux en profondeur n'empêche pas les luttes et les revendications syndicales contre la vie chère et pour la journée de 8 heures.

L'Echo des Travailleurs des municipaux est envoyé à toutes les femmes des syndiqués CGT mobilisés sur le front.

De 1919 à 1922, éclatement du mouvement syndical

Le maire de Lyon, Edouard Herriot applique immédiatement la nouvelle loi instituant la **journée de travail de 8 heures**, votée en mars 1919. La Une de *L'Echo des Travailleurs municipaux* de mai 1919 est consacrée à cette grande avancée.

Novembre 1919, naissance de la CFTC, Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

Juillet 1921, Au Congrès confédéral de la CGT à Lille, suite à un vif affrontement entre les Révolutionnaires, sous l'influence de la Révolution Russe, et les Réformistes de Léon Jouhaux, la scission est inévitable.

Juin 1922, création de la CGT-U au congrès constitutif de Saint-Etienne.

Ces divisions se répercutent sur le « syndicat général du personnel municipal de la Ville de Lyon », syndicat CGT. Pierre Jublain, à la CGT, conserve la très grande majorité des adhérents. La CGT-U, rassemble alors les minoritaires. Le nouveau syndicat prend le nom de « syndicat unitaire du personnel municipal de la Ville de Lyon ».

Le journal *L'Echo des Travailleurs municipaux* demeure aux mains de la CGT.

Dès le milieu des années 20, le journal se fait l'écho de « l'œuvre de la Maison du syndicat », la colonie enfantine de vacances fondée par le syndicat et installée au château de Magny près de Cublize, acheté en 1925. Il relate les départs des enfants et leurs retours deux mois plus tard, en bonne forme.

1936, la réunification

Au Congrès de Toulouse, en mars 1936, la CGT de Léon Jouhaux et la CGT-U de Benoit Frachon se réunifient.

Les municipaux de Lyon avaient décidé de fusionner dès le 15 décembre 1935. Jublain pour la 9^{ème} région fédérale CGT et Vic pour la 10^{ème} région fédérale CGT-U signent l'accord.

1936, l'Echo des travailleurs municipaux devient l'Action des Communaux, un journal de la région fédérale réunifiée.

Dans les parutions de 1936, les textes s'enthousiasment de la victoire du Front populaire et s'intéressent aux luttes et grèves qui se développent dès la fin mai.

1945, L'Action des communaux devient la Tribune des Municipaux

L'Action des Communaux cesse de paraître pendant l'Occupation. Il réapparaît en septembre 1945 sous le titre de *La Tribune des Municipaux de Lyon*, journal des syndiqués CGT.

A nouveau, va surgir à la CGT un affrontement entre la tendance réformiste de Léon Jouhaux et la tendance révolutionnaire de Benoit Frachon.

La Tribune des Municipaux se fait l'écho des répercussions de cette crise à la Ville de Lyon entre Joseph Chapas, tenant de la ligne révolutionnaire, et Faucon, celle de la ligne réformiste.

Décembre 1947, la scission n'aura que peu d'impact à la CGT de la Ville de Lyon qui conserve son journal.

A la mi-décembre 1947, cinq secrétaires confédéraux dont Jouhaux quittent la CGT. La scission s'est faite à tous les niveaux, national, départemental et bien sûr au niveau local (Ville de Lyon).

Février 1948, les scissionnistes créent Force Ouvrière, (FO)

A la Ville de Lyon, après la scission, l'ancien, Jublain, et le nouveau, Chapas, mènent une lutte commune pour éviter le départ des syndiqués de la CGT et conserver *la Tribune des Municipaux CGT de la Ville de Lyon*.

Malgré les deux scissions (1922 et 1947) le journal a toujours conservé sur sa Une le sigle de la Confédération Générale du Travail.

De 1947 à 1957 : la ligne éditoriale de la Tribune des Municipaux se durcit.

Pierre Jublain, marqué par la scission de 1947 et vivement attaqué par les scissionnistes, décède brutalement et tragiquement en février 1948.

Joseph Chapas, nouveau responsable de la rédaction de la *Tribune des Municipaux*, va durcir la teneur des écrits, tout en recherchant l'unité d'action.

Lors des grèves d'août 1953 (grève unitaire CGT, CFTC, FO) contre les décrets Laniel, le ton va encore monter entre la direction du syndicat et la mairie de Lyon. Cette grève très suivie au niveau national conduit le gouvernement à retirer ses décrets.

Un an plus tard, éclate la guerre d'Algérie, *la Tribune des municipaux* s'exprime alors régulièrement contre la guerre et pour la paix jusqu'à la signature des accords d'Evian.

1964, création de la CFDT, issue d'une scission de la CFTC.

Malgré ce nouveau syndicat, la CGT reste majoritaire à la Ville de Lyon.

1966, la catastrophe de Feyzin.

La catastrophe de Feyzin du 4 janvier 1966, provoque 18 morts dont la plupart des victimes sont des employés municipaux, les sapeurs pompiers.

La Une de la *Tribune des Municipaux*, considérée comme **la plus tragique depuis celle de 1914-1918**, publie la photographie des huit victimes adhérentes de la CGT et lance une campagne de solidarité pour venir en aide à leur famille. Les sommes récoltées figurent dans le journal syndical.

Mai 1968, la Tribune des Municipaux couvre tous les événements.

1968 est une année riche en événements sociopolitiques, *La Tribune des Municipaux* cible trois fronts principaux :

1/ Début du transfert des personnels et des services à la toute nouvelle Communauté urbaine.

2/ Lutte des égoutiers pour la « parité » avec les égoutiers parisiens.

3/ Le mois de mai à la Ville de Lyon est très particulier. Si les bâtiments principaux sont occupés, c'est plus sur demande du Maire, pour les protéger, que par initiative des salariés.

Par contre les artistes de l'Opéra de Lyon et surtout le théâtre des Célestins, avec Eddy Ross, vont se distinguer en allant donner des spectacles dans les usines occupées, ainsi qu'au centre de tri postal de Lyon Gare (où sont installées les Archives de Lyon !), ce qui ouvrira un an plus tard la voie à « l'Opéra populaire ».

A la fin des années 70, le projet de loi sur la réforme des collectivités locales, la tribune dénonce.

Le rapport Longuet de l'année 1979 donne naissance au projet de loi sur la réforme des collectivités locales. Dans son édition de janvier 1980, *La Tribune des municipaux* lance une campagne d'information sur cette question.

La Tribune de mai 1981, parue juste avant les élections présidentielles, informe sur la nocivité de cette loi pour les personnels des collectivités locales.

Après la victoire de François Mitterrand en 1981 le projet de loi est modifié et la loi est votée en 1982.

En 1979, la Tribune fête ses 70 ans !

De janvier 1983 à juin 1983, l'information sur le nouveau statut des personnels.

Durant cette période, *la Tribune des municipaux* sort 3 « Unes » en janvier, avril et juin sur les discussions concernant la mise en place du nouveau statut des fonctionnaires territoriaux. Les lecteurs de la Tribune seront ainsi régulièrement informés et sur le vif, du fait que le responsable du journal participait aux négociations au Ministère, en tant que membre de la délégation CGT

Mars 1987, plus d'un million de manifestants à Paris pour la défense de la « Sécu ».

Le 22 mars 1987, plus d'un million de manifestants défilent à Paris contre le plan « Barzach-Seguín ». Devant ce déferlement de mécontents, le plan est retiré.

Présente à Paris, *la Tribune des Municipaux* consacre sa Une à la délégation des jeunes de la Ville de Lyon.

1995, la rentrée sociale laisse présager d'un hiver très chaud.

La *Tribune des Municipaux* de la rentrée laisse sous-entendre, sous une forme humoristique, une montée du mécontentement.

Cette colère va exploser à l'annonce du « plan Juppé » portant sur la réforme des retraites et de la Sécurité sociale.

Le 10 octobre, une grève de 24 heures dans la Fonction publique est suivie par près de 50% des personnels. C'est historique.

Lorsque le 15 novembre, le 1^{er} ministre annonce sa réforme, la riposte ne se fera attendre. Le 24 novembre, c'est une grève interprofessionnelle. La SNCF décide de continuer le mouvement qui s'étendra progressivement dans toute la fonction publique jusqu'au retrait du « plan Juppé » le 15 décembre.

A la Ville de Lyon l'action gréviste (8 jours) est conduite par la CGT et FO, la CFDT ne s'associant pas au mouvement sur le plan national ni sur le plan local.

1999 : la Tribune des municipaux a 90 ans

A cette occasion, une Tribune spéciale sort, relatant ses 90 ans de syndicalisme et de journalisme.

Ce numéro est surtout axé sur l'action et les grandes luttes qui se sont déroulées à la Ville de Lyon, notamment les grandes grèves de 1974 (10 jours) 1976 (14 jours) et 1978 (20 jours) qui ont permis d'obtenir la prime de fin d'année.

2009 : la Tribune des municipaux a 100ans !

Le n° spécial du centenaire propose une sélection en image des Unes qui ont marqué 100 ans de luttes et d'actions au service des travailleurs municipaux.